



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cinquième édition de la Distinction romande d'architecture (DRA5)

### **Le jury se met au travail et examinera 314 projets**

**Le processus de candidature s'est achevé mardi 31 janvier. Le jury, présidé par l'architecte parisienne Stéphanie Bru aura la lourde tâche d'apprécier les 314 projets proposés. Les résultats seront proclamés en mai en présence des conseillers d'état vaudois Isabelle Moret et valaisan Roberto Schmidt, tous deux membres d'un comité de patronage.**

Le jury décernera les prix le 4 mai 2023 dès 10h.

Cette manifestation se veut un moment de rencontre ouvert à tous les passionnés d'architecture et de la culture du bâti.

Le programme détaillé sera communiqué prochainement sur [le site dra5.ch](https://www.dra5.ch).

La présentation publique des projets primés se déroulera dès septembre 2023 sous la forme d'expositions, de publications, de conférences et de visites ceci jusqu'à l'été 2024.

Le comité de l'organisation de la Distinction romande d'architecture, coprésidé par les architectes cantonaux valaisan Philippe Venetz et vaudois Emmanuel Ventura, remercie chaleureusement toutes les candidates et tous les candidats à cette édition et encourage le jury dans sa tâche.

#### **A propos de la DRA**

Créée en 2006 sous l'égide des cantons romands, l'association à but non lucratif de la Distinction romande d'architecture (DRA) réunit également les villes et les organisations faïtières professionnelles de la branche du bâti. Elle a pour but de distinguer des réalisations récentes et de qualité dans le domaine de l'architecture et du bâti en général. Elle est en principe attribuée tous les quatre ans et honore conjointement les maîtres d'ouvrage et les conceptrices et concepteurs qui, par leur orientation sensible pour la construction, ont contribué à la constitution d'un meilleur environnement construit.

Lausanne, le 07 février 2023

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DEIEP, Emmanuel Ventura, architecte cantonal, Direction générale des immeubles et du patrimoine

Philippe Venetz, architecte cantonal (Valais)

Pierre-Alain Hug, secrétaire général DRA5